



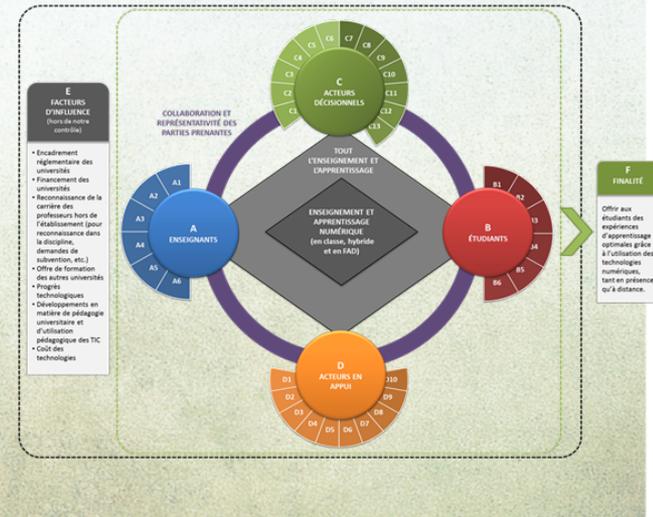
Leviers du développement du numérique pour l'enseignement et l'apprentissage

Colloque du CFQCU – Mai 2016

Pr^e Lucie Laflamme,
vice-rectrice aux études
M. Serge Allary, directeur général,
Service de soutien à la formation

PLAN DE LA PRÉSENTATION

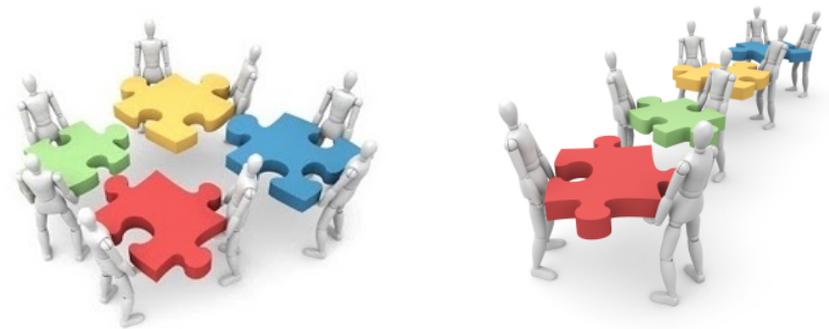
Mise en contexte et but poursuivi
La démarche
Les leviers du développement
Un plan d'action
La suite



MISE EN CONTEXTE ET BUT POURSUIVI

- Le numérique à l'Université de Sherbrooke
- Le but poursuivi
- Les travaux entrepris
- Une évidence:

C'est l'ensemble des acteurs qui doit se mobiliser pour favoriser l'intégration du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage



LA DÉMARCHE

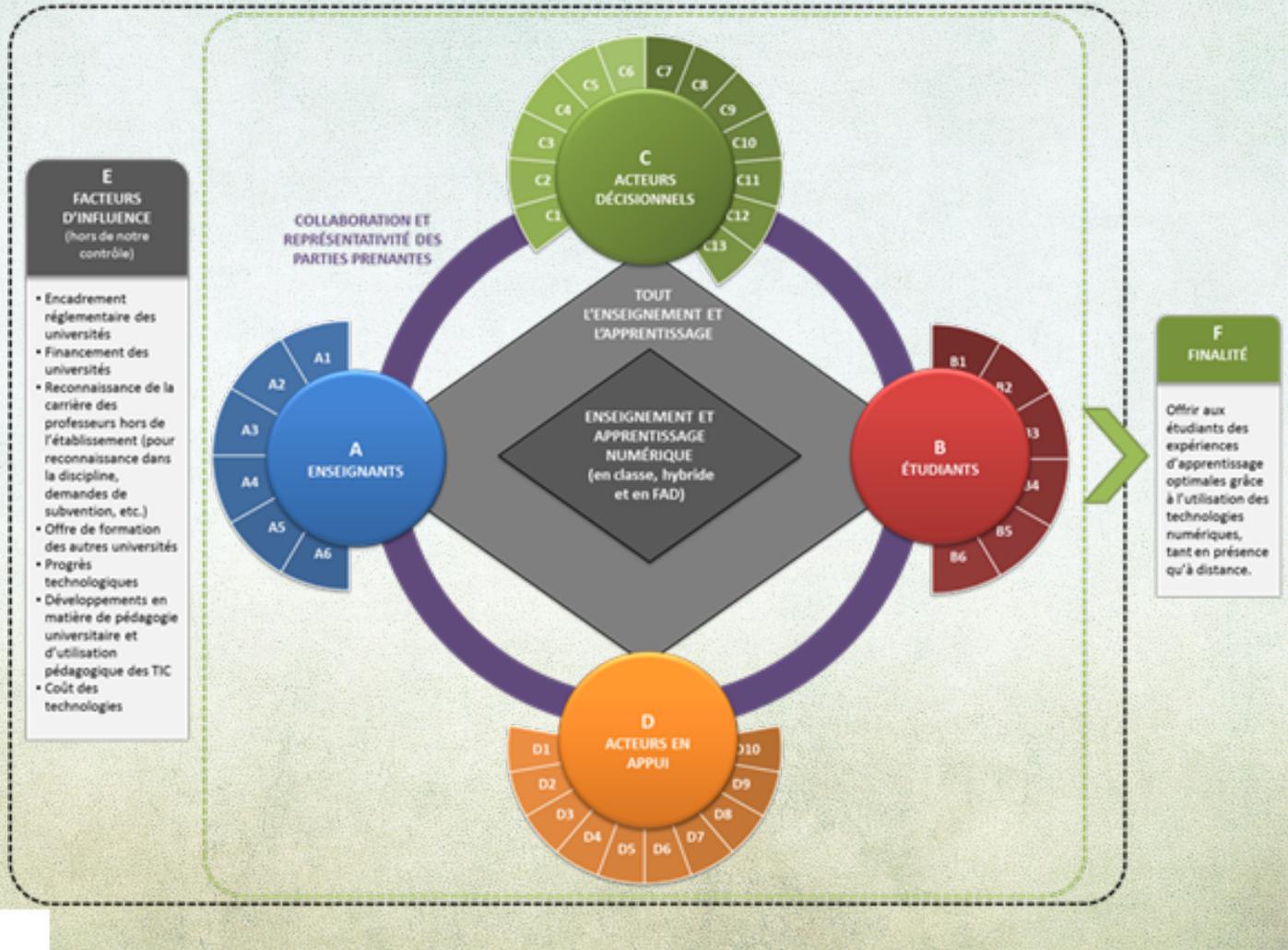
1. Identifier les parties prenantes
2. Identifier leurs facteurs d'influence
3. Identifier les leviers possédés ou à construire par chaque partie prenante
4. Pour chaque levier et chaque partie prenante, définir les actions
5. Établir les objectifs et le plan de mise en œuvre des actions
6. Faire un suivi des réalisations

LES LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT

ABCD = parties prenantes

A1 à A6, B1 à B6, C1 à C13 et D1 à D10 = leviers

Levier = Force active utilisée comme moyen d'action.



LES LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT (SUITE)

A ENSEIGNANTS	B ÉTUDIANTS	C ACTEURS DÉCISIONNELS	D ACTEURS EN APPUI
1. Rôles et fonctions d'enseignement	1. Formation numérique	1. Politiques et règlements	1. Formation technopédagogique
2. Formations initiale et continue (incluant numérique)	2. Équipement de base recommandé	2. Conventions collectives et protocoles	2. Soutien technopédagogique
3. Budgets et congés d'éducation continue	3. Règles d'utilisation des TIC	3. Représentativité des parties prenantes	3. Infrastructure technologique
4. Production collective	4. Amélioration continue de son programme	4. Stratégie et mobilisation	4. Gestion administrative des programmes
5. Partage d'expériences et de réalisations	5. Communauté d'apprentissage	5. Gestion académique	5. Accès distant aux ressources
6. Collaboration	6. Collaboration	6. Allocation de ressources	6. Salle de classe
		7. Capital d'installation technopédagogique	7. Inventaire de prêt d'équipements
		8. Budgets et congés d'éducation continue	8. Recrutement et communication
		9. Promotion de carrière	9. Veille et diffusion
		10. Concours et prix	10. Collaboration
		11. Ententes inter-établissements	
		12. Initiatives pluri-facultaires	
		13. Collaboration	
LEVIERS DE COLLABORATION ET DE REPRÉSENTATIVITÉ			
• Tables de planification facultaires pour l'enseignement numérique(A, C)	• Comité des usagers (A, B, D)	• Comité SSF-STI (C,D)	• Comité institutionnel sur l'enseignement numérique (A, B, C, D)

LE PLAN D'ACTION DU SSF

A - ENSEIGNANTS

A1 Rôles et fonctions d'enseignement

- Redéfinir son rôle d'enseignant professeur relativement aux fonctions d'enseignement (élaboration, conception, production et diffusion, encadrement, évaluation)
- En accord avec les politiques et règlements, choisir des stratégies d'accompagnement des étudiants efficaces et efficientes.
- Choisir les stratégies pédagogiques adaptées au contexte de l'enseignement numérique
- Prendre les moyens nécessaires à son niveau pour faire respecter la propriété intellectuelle
- Élaborer et diffuser une définition du rôle de l'enseignant, en se basant sur les fonctions définies par le comité paritaire sur la formation à distance.
- En cohérence avec cette définition, offrir au personnel enseignant une formation abordant notamment :
 - les stratégies d'accompagnement des étudiants efficaces et efficientes
 - les stratégies pédagogiques adaptées au contexte de l'enseignement numérique
 - les moyens nécessaires à son niveau pour faire respecter la propriété intellectuelle
 - la gestion de projets
- Intégrer la DDA à même le dépôt de ressources dans Moodle et monPortfolio.

LE PLAN D'ACTION DU SSF (SUITE)

A2 Formations initiale et continue (incluant numérique)

- Suivre de la formation technopédagogique et en gestion de projets
- Offrir aux autres enseignants une participation à l'élaboration des formations et à leur prestation.
- Relié à la formation développée au point A1
- Soutenir les initiatives des enseignants prêts à participer à l'élaboration et à la prestation de formations.

A3 Budgets et congés d'éducation continue

- Utiliser ses budgets et congés d'éducation continue pour des projets de développement d'enseignement numérique ou de développement professionnel liés à l'enseignement numérique
- Élargir nos axes de veille pour relayer les opportunités de formation offertes aux enseignants.

A4 Production collective

- Passer d'une production individuelle à une production collective s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire et pluri-compétences
- Relié à la formation développée au point A1.

LE PLAN D'ACTION DU SSF (SUITE)

A5 Partage d'expériences et de réalisations

- | | |
|--|---|
| • Partager ses expériences et réalisations, particulièrement pendant le mois de la pédagogie universitaire | • Développer une vitrine permanente des expériences et réalisations du personnel enseignant |
| • Contribuer à la mise en place d'une communauté de pratique et y participer. | • Pas d'action SSF |
| • Contribuer à la mise en place d'un programme de pairage et y participer. | • Le DG du SSF sollicite les vice-doyen(ne)s à la formation pour identifier des enseignants pouvant agir comme <i>pairs aidants</i> . |
| • Faire de la recherche en pédagogie/didactique (SoTL) | • Élargir nos axes de veille pour diffuser la recherche en didactique propre à chaque discipline. |

A6 Collaboration

- | | |
|---|---|
| • Participer aux tables de consultations facultaires et institutionnelles sur l'enseignement numérique. | • Former un comité des usagers (définition du mandat, animation des travaux, etc.) |
|---|---|

LE PLAN D'ACTION DU SSF (SUITE)

B - ÉTUDIANTS

B1 Formation numérique

- Passer un test de classement et éventuellement suivre une formation numérique à l'admission
- Bâtir un test de classement

B2 Équipement de base recommandé

- Acquérir l'équipement de base recommandé
- Produire un document faisant la recension d'équipements recommandés (prévoir un processus de tests d'équipement et lien avec STI et fournisseurs)

B3 Règles d'utilisation des TIC

- Faire une utilisation judicieuse des TIC pendant sa scolarité, dans le respect des règles institutionnelles et du droit d'auteur.
- Produire un document/site web de référence (modèles : <http://www.integrite.umontreal.ca/>, <https://www.concordia.ca/students/academic-integrity.html>)
- Faire la promotion des règles

B4 Amélioration continue de son programme

- Participer à l'amélioration continue de son programme
- Développer un guide pour habiliter les étudiants à donner une rétroaction constructive dans leur évaluation de l'enseignement.

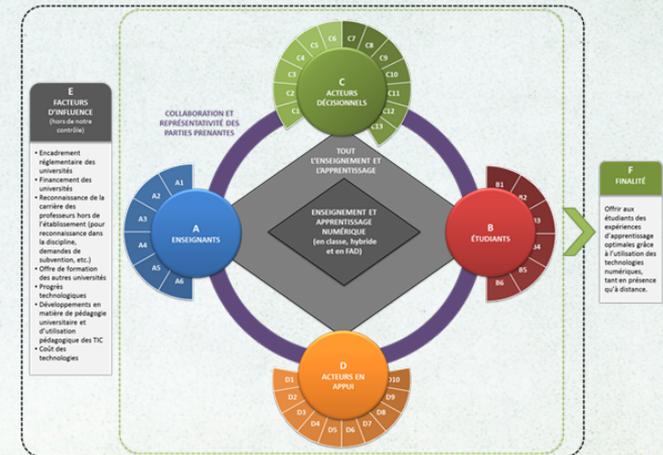
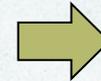
B5 Communauté d'apprentissage

- S'impliquer dans la communauté d'apprentissage que constitue son cours ou sa formation
- Préoccupation à prendre en compte dans la formation aux enseignants (cf. A1)

B6 Collaboration

- Participer aux comités des usagers et institutionnels
- Solliciter la participation des associations étudiantes dans la formation du comité des usagers.

LA SUITE.....



C'est l'ensemble des acteurs qui doit se mobiliser pour favoriser l'intégration du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage

Merci de votre attention

Questions - Commentaires